



UNION
DES AÉROPORTS
FRANÇAIS
& FRANCOPHONES
ASSOCIÉS

Paris, le 3 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TSBA : une nouvelle taxe pénalisant l'économie française

L'Union des aéroports français n'a eu de cesse, ces derniers mois, d'alerter les gouvernements sur les risques qu'ils feraient courir au secteur aérien et à l'économie française en appliquant une hausse déraisonnée de la fiscalité sur les billets d'avion. Les gouvernements successifs sont restés sourds à nos arguments.

Il faut rappeler que cette mesure a été introduite dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 sans aucune étude d'impact économique préalable et sans concertation aucune. Le choc sur l'activité du transport aérien dans les territoires sera tel que les recettes escomptées par Bercy ne seront pas au rendez-vous. L'augmentation exorbitante de la TSBA en 2025, couplée à celle du Tarif de sécurité et de sûreté (T2S), aura un effet dévastateur sur la connectivité aérienne des territoires. Elle entraînera des pertes d'emplois se chiffrant en milliers et aura un impact désastreux sur le développement économique et social des régions françaises.

Le gouvernement français n'a manifestement pas compris que le transport aérien est un vecteur de croissance économique et sociale pour la France. Alors que le nouveau gouvernement britannique envisage l'augmentation de la capacité de l'aéroport d'Heathrow avec la construction d'une troisième piste, et que la ministre britannique des finances reconnaît que le transport aérien est un vecteur de croissance économique, le gouvernement français s'enferme dans une stigmatisation dogmatique et intéressée du transport aérien. Cette position pénalise la compétitivité du transport aérien français, sacrifiant des pans entiers de son activité et de ses emplois, sans aucun gain de CO₂ puisque les avions iront voler dans les pays voisins qui font le choix de la croissance économique.

Ce sont les territoires les plus enclavés qui souffriront le plus de cette hausse fiscale. De nombreuses compagnies low-cost et d'aviation d'affaires quitteront les aéroports régionaux français au profit de plateformes étrangères, affaiblissant ainsi la connectivité régionale et nuisant à l'économie locale. De plus, cette augmentation de la TSBA aura un impact dévastateur sur les liaisons aériennes avec l'outre-mer, dégradant la continuité territoriale, réduisant l'attractivité touristique, impactant négativement les économies locales.

L'étude du cabinet Deloitte sur le poids socio-économique du transport aérien, publiée en janvier 2025, a pourtant mis en lumière le rôle structurant du transport aérien dans l'économie française. En 2023, le transport aérien a soutenu près de 567 000 emplois, généré 52 milliards d'euros de valeur ajoutée (soit 1,8 % du PIB) et 12 milliards d'euros de recettes fiscales. Le fret aérien soutient 93 milliards d'euros d'exportations extra-européennes, représentant plus du tiers du total des exportations hors UE. Le trafic aérien entre la métropole et les DROM & Corse assure la connectivité et le soutien économique de ces territoires, avec plus de 40 000 vols et 8 millions de passagers en 2023.

À l'annonce des résultats de la CMP concernant la TSBA, Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré : « *Cette décision est économiquement irresponsable et menace la vitalité de nos aéroports régionaux et la connectivité de nos régions ainsi que de nos collectivités ultramarines. Le gouvernement français n'a pas compris que le transport aérien est un vecteur de croissance économique essentiel pour le pays. A la différence de nombreux autres pays européens, il fait le choix de nous sanctionner par une taxation déraisonnable qui va fragiliser le secteur aérien français, l'industrie touristique et dégrader l'accessibilité de nos territoires* ».

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF :

Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr